

Vu le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « hesam Université » ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 2 février 2016 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Luc DELPEUCH ;

Vu le décret n°2016-1233 du 19 septembre 2016 modifiant le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « HESAM Université ».

ARRETE 2017/001 du 2 mars 2017 portant nomination pour le jury du diplôme du Centre Michel Serres pour les promotions 2015 semestre 3 et promotion 2016 semestre 1 et pour le jury du Post Master du Centre Michel Serres (DiMS et PoMS)

Article 1 :

Sur proposition de Monsieur Marc LE COQ, directeur du Centre Michel Serres, sont nommés membres du jury du DiMS pour les promotions 2015 semestre 3 et promotion 2016 semestre 1 et pour le jury du PoMS du Centre Michel Serres qui se tiendra le mercredi 15 mars 2017 :

- Charles-Henri D'ARCIMOLES
- Simon d'HENIN
- Arnaud JEROME
- Michel LETTE
- Fabrice MANTELET
- Isabelle MILLER
- Bernard MOISE
- Maribel PINO
- Jean-Claude RUANO-BORBALAN
- Pierre CLOAREC
- Jean DEBRIE
- Manuel ZACKLAD

Article 2 :

Monsieur Marc LE COQ, Directeur du Centre Michel Serres est nommé Président du jury du DiMS pour les promotions 2015 semestre 3 et promotion 2016 semestre 1 et pour le jury du PoMS du Centre Michel Serres

Article 3 :

Le jury du DiMS pour les promotions 2015 semestre 3 et promotion 2016 semestre 1 et pour le jury du PoMS du Centre Michel Serres se réunit valablement si la moitié, au moins de ses membres, est présente.

Article 4 :

Le Délégué Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.


Jean-Luc DELPEUCH